



L'écho

CANTONNIER

27

SEPTEMBRE 2007



Jardin solidaire de Clamart

■ Chantier d'insertion sur la Petite ceinture à Auteuil P.3 ■ L'Atelier de redynamisation sociale par le jardinage accueille les allocataires du Rmi sur les Jardins solidaires P.5 ■ Les Jardins de l'Inf'eau : tout savoir sur l'eau ! P.5 ■ Domaine national de Saint-Cloud : recrutement pour la 13^e session P.6 ■ Insertion de la passerelle Sèvres / île Seguin : une démarche originale d'accompagnement en ingénierie écologique P.7 ■ Un jardin à vocation naturelle sur le chemin des Vignes, à Issy-les-Moulineaux P.7

JOURNAL ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION

ESPACES

L'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE EN VAL DE SEINE



L'ÉQUIPE PERMANENTE D'ESPACES

Yann Fradin Directeur général	Boulogne-Billancourt espaces verts Emile Clotet
Unité développement communication	Adjoint d'encadrement
Claire Dubos Chargée de communication et de la vie associative	Boulogne-Billancourt espaces verts Hassen Lahmar
Sophie Broussaud Chargée de mission développement environnement	Encadrant du chantier Berges de Seine Issy-Meudon-Sèvres
Clotilde Hubert Chargée de mission territoires et développement durable	En cours de recrutement Encadrant du chantier Berges de Seine Issy-Meudon-Sèvres
Mathilde Bérody Chargée de mission	Julien Van Dorpe Encadrant du chantier Berges de Seine rive droite
Direction administrative et sociale	Unité Domaine national de Saint-Cloud
Catherine Signoret Directrice administrative et sociale	Vincent Thomas Responsable du chantier d'insertion
Geneviève Boyer Secrétaire / chargée d'accueil	Michel Gallet Encadrant du chantier
Caroline Bertel Secrétaire	Bernie Virgilio Menor Palefrenier-meneur
Vincent Thomas Administrateur réseau informatique	Gilles Legrand Bénévole, conseiller cheval
Jacques Dubos Bénévole	Unité Coteaux-berges-talus ferroviaires
Unité insertion - emploi	Natacha Le Map Responsable d'unité
Ghislaine Moulard Responsable d'unité	Vanessa Dupont Encadrante du chantier
Emmanuelle Courbe Chargée de recrutement des salariés en insertion et de l'accompagnement social	Coteaux-berges aval Marcel Gbeboutin Encadrant du chantier
Christian Laribe Chargé d'insertion professionnelle	Coteaux-berges amont Pierrick Cochard Encadrant de l'équipe chantier
Maki Houmed-Gaba Chargé d'accompagnement social et d'insertion professionnelle	Gilles Bourhis Encadrant du chantier talus ferroviaire aval
Jean-Paul Vilanova Médecin	En cours de recrutement Encadrant du chantier
Abdelkarim Mansouri Animateur atelier temps libre	Petite ceinture 15°-14° En cours de recrutement Encadrant du chantier
Unité jardins solidaires	Petite ceinture 16° et berges de Seine du Bois de Boulogne
Claude Bonvarlet Responsable d'activités nouvelles, responsable d'unité	Michel Azergueras Adjoint d'encadrement
André Lusnier Encadrant-jardinier des Jardins de l'espoir	Unité eau et écologie urbaine
Isabelle Trinité Responsable du Jardin solidaire de Clamart	Anne-Claire Gadenne Responsable d'unité
Jean-Michel Pasquier Animateur de l'Atelier de redynamisation sociale par le jardinage	Marie-Aimée Bariéty Chargée de mission projet eau
Direction technique	Bruno Macé Agent de veille écologique
Daniel Girardclos Directeur technique	Antoine Blicq Chargé d'animation eau
Alexandre Wolff Adjoint au directeur technique	André Berland Bénévole, animateur du projet "Vivent les étangs"
Agnès Roy Secrétaire	Direction financière
Unité Berges de Seine amont et Espaces verts	Jean-Marc Giovannoni Directeur financier
Dorothee Venisse Responsable d'unité	Geneviève Bove Assistante de gestion
Marc Mayot Responsable du chantier	Pascal Roux Comptable

ESPACES ADHÈRE

Espaces est membre de la **Fédération nationale des associations de ré-insertion sociale (FNARS)**, de l'**Association nationale des acteurs du chantier-école**, de la **Fédération nationale des maisons des potes, du GRAINE (Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement en Ile-de-France)** et des associations **La Seine en partage**, **Traits de génie**, **Centre régional de ressources en économie sociale et solidaire d'Ile-de-France**.

Edito

Agir pour l'emploi en Val de Seine

Afin de vous rendre plus régulièrement compte de l'actualité d'Espaces, vous avez entre les mains la **nouvelle formule de L'écho-cantonnier** qui paraîtra désormais 4 à 6 fois par an, avec une pagination plus resserrée, des articles plus courts, des brèves, des portraits... et des photos couleurs. Ce numéro totalement réalisé par l'équipe de l'association, est un premier numéro de rentrée. **N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques** afin de l'améliorer.

L'actualité de la rentrée de l'association est forte. L'Atelier de redynamisation sociale par le jardinage est désormais ouvert sur les deux jardins solidaires animés par Espaces. S'y ajoute le lancement des Jardins de l'inf'eau.

Un nouveau chantier d'insertion démarrera dans les prochaines semaines en partenariat avec la Ville de Paris pour aménager et ouvrir au public (enfin !) la magnifique coulée verte de la **Petite ceinture d'Auteuil-La Muette...** un chantier débuté en 1997 !

Enfin, **Espaces travaille avec la Ville de Ville d'Avray** et ses autres partenaires **au lancement du chantier d'insertion des Rigoles et étangs de Ville d'Avray**.

Au cœur de toutes ces activités : **l'environnement** qui doit affronter la nouvelle période de reprise urbaine en bords de Seine et **l'emploi des plus démunis** pour lesquels Espaces renforce son action d'accompagnement. Nous espérons vivement que les restrictions que l'Etat apporte en cette fin d'année aux contrats aidés ne sont que conjoncturelles et ne nuiront pas aux actions d'insertion de long terme telles qu'Espaces les met en œuvre depuis 13 années.

Michel GARIN

Président

Yann FRADIN

Directeur général

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ESPACES

Michel GARIN, président
Marc MERY, vice-président
Isabelle LESENS, secrétaire générale
André WEIL, trésorier
Farouk BELKEDDAR, Roseline DESGROUX,
Didier GOUBERT, Thierry HUBERT,
Claude LATREILLE, Frédérique PANCONI,
Jacques SAUSSIER, Christophe VEZINE

Actualité

Petite ceinture

Retour à Auteuil

Après plusieurs années d'interventions ponctuelles et bénévoles destinées à maintenir en bon état l'ancienne voie ferrée située entre la Porte d'Auteuil et la Porte de la Muette, l'association Espaces est sur le point d'y redémarrer un chantier d'insertion, initié en octobre 1997. Il s'agissait alors d'une convention avec la Direction régionale SnCF Paris St-Lazare. En effet, la Ville de Paris ayant signé au cours de l'été le protocole d'acquisition du terrain avec le propriétaire actuel, Réseau ferré de France, elle peut désormais autoriser Espaces à intervenir sur la Petite ceinture du 16^e arrondissement dans le cadre du marché d'insertion liant l'association et la Ville depuis 2006. Le lancement du chantier est prévu pour le 1^{er} octobre 2007 avec une ouverture au public de ce nouveau jardin municipal courant novembre ou décembre 2007. La nouvelle équipe en charge de cette mission réalisera également l'entretien et la gestion des berges de Seine du Bois de Boulogne, pris en charge par l'équipe Chantier depuis septembre 2006, dans le cadre du même marché d'insertion.

Le Conseil départemental d'insertion par l'activité économique de Paris (Cdiae) a pour sa part autorisé le démarrage de ce nouveau chantier d'insertion le 7 juin 2007. Ce chantier permet de créer 7 nouveaux postes d'insertion à l'ouest de Paris.

Nous fêtons ainsi, quasiment jour pour jour, les 10 ans de présence de l'association Espaces sur ce site de nature, exceptionnel en milieu urbain. 10 ans de chantier d'insertion, plus ou moins en continu. 10 ans de mobilisation pour la préservation, la valorisation et l'ouverture au public de cette emprise ferroviaire qui s'est petit à petit transformée, grâce aux éco-cantonniers, en un jardin public un peu particulier.

Espaces tient à remercier l'ensemble des éco-cantonniers, des bénévoles qui ont assuré tout au long de ces 10 années l'entretien de la Petite ceinture d'Auteuil et qui en ont fait ce qu'elle est aujourd'hui : un lieu insolite et attachant, naturel et riche de biodiversité que le public pourra enfin découvrir et apprécier dans le respect de la faune et de la flore.

Alexandre Wolff

Consultez les dates des prochaines portes ouvertes sur le site de l'association : www.association-espaces.org.

Les éco-cantonniers se déplacent en triporteurs, depuis janvier 2007 !

Ce nouveau mode de déplacement doux et non polluant facilite le transport de matériels de chantier (petits outillages, tronçonneuses...) et le déplacement des éco-cantonniers sur route. Au détour d'un croisement ou d'un feu rouge, vous pourrez apercevoir un éco-cantonnier sur son triporteur à Boulogne-Billancourt ou sur le plateau de Meudon-la-Forêt / Clamart, entre les deux Jardins solidaires. Merci à la Fondation Véolia qui a permis cet achat.



Les salariés du groupe Pinault-Printemps-Redoute sur la Petite ceinture du 16^e

Toute l'équipe d'Espaces remercie les 22 salariés volontaires de PPR-Purchasing pour leur participation au nettoyage et à l'entretien du tronçon de la petite ceinture ferroviaire du 16^e arrondissement de Paris, le 8 juin 2007. Les résultats sont manifestes ! 25 tee-shirts d'Espaces en coton biologique ont été achetés par l'association SolidarCité du groupe PPR suite à cette opération.



Les volontaires de SolidarCité dégagent des herbes envahissantes

Avant-projet des Parcours buissonniers

Réunion d'information et de consultation de l'avant projet des parcours buissonniers, pour les adhérents d'Espaces, le **mardi 16 octobre à 18 h 00**, au local La Scala, 265 bis quai de Stalingrad à Issy-les-Moulineaux (92130). Les adhérents sont conviés à consulter l'avant projet du schéma, élaboré par le Conseil général des Hauts-de-Seine sur le site <http://environnement-transport.hauts-de-seine.net/> ou à la Direction technique d'Espaces (01 41 14 53 00).

Lancement des Jardins de l'inf'eau !

- ▶ le samedi 6 octobre 2007, de 10 h 00 à 17 h 00, au Jardin solidaire de Clamart ;
- ▶ le mercredi 10 octobre 2007, de 10 h 00 à 17 h 00, aux Jardins de l'espoir à Meudon-la-Forêt.

Voir article p.5

En bref..

Espaces participe à l'édition 2007 des Trophées Idées 92, Initiatives durables pour l'environnement, l'économique et le social, organisée par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Le dossier déposé sur la Valorisation écologique et sociale des berges de Seine en Val de Seine a été défendu au comité technique du 25 juin 2007. Les lauréats seront récompensés à la cérémonie du 13 décembre 2007.

François Darnault, adhérent dago-véranien de l'association, a présenté son action **au challenge Responséo organisé par la société Philips**. Sélectionnée avec 17 autres associations, Espaces a pu participer, le 19 juin 2007, au siège régional de Philips à Suresnes, au vote des salariés de l'entreprise. 3 à 6 associations seront récompensées par l'attribution d'une subvention de 1 000 à 5 000 €. Espaces attend les résultats...

Bouygues Télécom est de retour, après son soutien apporté aux Jardins de l'espoir en 2005 (*L'écho-cantonnier n°23, juin 2006*). Des salariés bénévoles du siège régional de Boulogne-Billancourt vont participer à la fauche d'automne et aux premiers aménagements du jardin du foyer Adoma, rue Jean-Baptiste Clément à Clamart, que les salariés en insertion du Jardin solidaire de Clamart entretiennent dans le cadre d'un contrat de prestation depuis avril 2006. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets régionaux lancé par Bouygues Télécom en 2007, qu'Espaces a remporté avec succès.

Commandez les dépliants édités par Espaces à l'association (01 55 64 13 40) ou téléchargez les sur son site Internet www.association-espaces.org

Actualité

En bref...

Bienvenue à Antoine Blicq, chargé d'animation eau au sein de l'unité eau, **Jean-Marc Giovannoni**, nouveau directeur financier, **Abdelkarim Mansouri**, chargé de l'atelier temps libre, **Ghislaine Moulard**, responsable de l'unité insertion emploi, **Jean-Michel Pasquier**, chargé d'animation de l'atelier de redynamisation sociale par le jardinage, qui ont rejoint l'équipe permanente d'Espaces.

Bonne retraite à Jean Sauvage, directeur financier à Espaces depuis six ans ! Jean a participé activement à l'évolution d'Espaces dont le budget en 2001 était de 1,2 millions d'euros, pour 3,5 millions d'euros en 2007. Toute l'équipe d'Espaces le remercie vivement et lui souhaite de profiter des belles années de la retraite qui l'attend.

Evolution du bureau et du conseil d'administration

Marc Mery, administrateur issu, a été élu, lors du conseil d'administration du 25 juin 2007, membre du bureau de l'association en qualité de vice-président. Professionnellement, il est délégué général du Réseau national des boutiques de gestion (réseau d'associations d'aide à la création d'entreprise).

Christophe Vézine, élu par l'assemblée générale du 26 avril 2007, a rejoint le conseil d'administration. Directeur général de l'entreprise d'élagage et d'espaces verts Samu basée à Versailles, il est également vice-président de l'Union des entrepreneurs du paysage d'Ile-de-France et anime les missions élague et insertion.

Vivent les étangs de Meudon et de Villebon

80 salariés de Ricoh France ont nettoyé les étangs !

Espaces a organisé pour les salariés de Ricoh France, société de bureautique dont le siège est situé à Clamart, une action bénévole de nettoyage et d'entretien des étangs de Meudon et de Villebon, le lundi 11 juin 2007. Madame Couturier, conseillère municipale à la Ville de Meudon, est venue encourager les participants au nom de la Ville.



L'équipe au grand complet de Ricoh France avant le nettoyage.

80 salariés bénévoles ont nettoyé, bêché et désherbé dans la bonne humeur les étangs, encadrés par l'équipe bénévole du chantier « Vivent les étangs » et l'équipe de jardiniers du Jardin solidaire de Clamart. Volontaires et motivés, les résultats de leur intervention ont été manifestes :

- ▶ environ 2 m³ de déchets divers et un vestige de clôture ont été rassemblés ;
- ▶ un carré d'environ 50 m² a été bêché à la queue de l'étang de Meudon. Plusieurs sacs de déchets plastiques divers y ont été déterrés ;
- ▶ des plants de rubaniers ont été reportés sur l'îlot nouvellement créé ;
- ▶ une partie du bois éparpillé dans l'étang de Meudon a été rassemblé en deux piles près de l'îlot, à un endroit choisi pour ne pas gêner les pêcheurs.

L'ensemble des participants a été récompensé par un goûte offert par Ricoh France.

Toute l'équipe d'Espaces tient à remercier les salariés volontaires pour leur participation à cette opération. Elle remercie également la société Ricoh France pour le don de 400 € attribué à Espaces et pour les deux paires de cuissarde, les quatre épaisseuses et les 80 paires de gants de jardinage offerts à Espaces à l'issue de la manifestation.

Mathilde Bérody

Domaine national de Saint-Cloud

Auchan fait son entrée au parc de Saint-Cloud

La Fondation Auchan pour la jeunesse a décidé de soutenir l'action d'Espaces par l'attribution d'une subvention de 10 500 € destinée à l'achat d'une nouvelle remorque hippomobile légère et plus maniable pour le nettoyage du parc de Saint-Cloud, et de tenues forestières d'élague de sécurité.

Au-delà du soutien financier de la Fondation, Bernard Hasbroucq, Directeur d'Auchan Issy-les-Moulineaux, avec qui l'instruction du dossier a été menée, a proposé à Espaces d'accueillir en stage des jeunes issus du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud.

Au-delà de ce premier partenariat, Espaces et Auchan réfléchissent aux perspectives d'un partenariat plus large . **MB**

Inauguration des locaux rénovés du Pavillon du combat et présentation du projet de chantier d'insertion des rigoles et des étangs de Ville d'Avray, le mardi 11 septembre 2007 à partir de 9 h 30

Cette manifestation est organisée en étroite relation avec Denis Badré, Sénateur-Maire de Ville d'Avray et Vice-président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine, Christiane Barody-Weiss, Maire de Marnes-la-Coquette et Gilles Bonneville, Administrateur du Domaine national de Saint-Cloud.

La matinée se déroulera en deux parties :

- ▶ Visite des étangs et des rigoles de Ville d'Avray et départ à pied ou en voiture pour une visite du site de Villeneuve-l'Étang ;
- ▶ Inauguration des locaux rénovés du Pavillon du combat et allocutions suivies d'un cocktail.

Contactez le siège de l'association pour plus de renseignements sur le déroulement de cette manifestation : 01 55 64 13 40.

Espaces participe à l'élaboration du Schéma départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des Hauts-de-Seine (Sdahi) qui est piloté par la Direction départementale de l'action sociale et sanitaire (Ddass), avec l'appui de la coopérative de conseil lilloise Copas.

Espaces participe dans ce cadre, à deux groupes de travail. Elle y porte notamment l'enjeu de l'insertion par l'activité économique soutenu par la Ddass. L'emploi est en effet indispensable pour les hébergés afin de s'insérer dans le monde ordinaire et accéder à l'autonomie, c'est-à-dire un logement individuel.

Suite à son élection en tant que Maire de la Ville de Boulogne-Billancourt, **Pierre-Mathieu Duhamel**, par un courrier du 14 mai 2007, a tenu à exprimer sa grande satisfaction à l'égard des activités d'Espaces. « *Les actions mises en œuvre par Espaces sont très appréciées localement tant par la ville de Boulogne-Billancourt que par la communauté d'agglomération Val de Seine (...). J'ai pu personnellement constater l'importance des résultats que vous avez obtenus quant à l'embellissement de nos berges, conjuguant à la fois esthétique, optimisation de l'utilisation des végétaux et insertion professionnelle de personnes en difficulté, voire en très grande difficulté* ». Merci pour ces encouragements.

Jardins solidaires

Les jardins solidaires

L'atelier de redynamisation sociale par le jardinage accueille les allocataires du Rmi sur les deux jardins solidaires

L'atelier de redynamisation sociale animé sur les Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt depuis l'année 2000, grâce au soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine et en partenariat avec la Ville de Meudon, accueille des personnes en situation d'exclusion, et notamment des allocataires du Rmi, sur le jardin solidaire afin de leur permettre d'entrer dans un parcours d'insertion.

Depuis début 2007, le Conseil général des Hauts-de-Seine, dans le cadre du Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi, renforce le soutien porté à l'action de redynamisation sociale sur les Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt et en finance l'extension au Jardin solidaire de Clamart, créé en 2004, rue Danton, en partenariat avec la Ville de Clamart. Cette aide permet de consolider l'action et d'augmenter de façon significative l'offre d'accueil et de dynamisation sociale pour les allocataires du Rmi des Hauts-de-Seine.

Parallèlement, Espaces renforce l'accompagnement social et professionnel effectué dans le cadre de ces jardins solidaires, afin d'encourager les participants à entrer dans une dynamique de recherche d'emploi, à effectuer un parcours santé et/ou à effectuer des démarches pour trouver un logement.

Clotilde Hubert

Contacts

- ▶ Claude Bonvarlet, responsable des Jardins solidaires (06 75 66 95 83)
 - ▶ Isabelle Trinité, responsable du Jardin solidaire de Clamart (06 84 79 80 17)
 - ▶ André Lusnier, encadrant des Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt (06 30 66 36 72)
- Adresse des Jardins p.12**



L'atelier de redynamisation sociale se met en place aux jardins

Les Jardins de l'inf'eau : tout savoir sur l'eau !

Comme le jeu de mot l'indique, vous l'avez deviné, il s'agira de diffuser de l'information sur l'eau au cœur des Jardins solidaires d'Espaces, le Jardin solidaire de Clamart et les Jardins de l'espoir à Meudon-la-Forêt, animés par Claude Bonvarlet, André Lusnier, Isabelle Trinité et les jardiniers.

L'idée est venue en constatant le rôle toujours plus grand des jardins solidaires d'Espaces en tant que poumons et cœurs de quartier à la fois, de plus en plus fréquentés par les riverains : havres verts au milieu des immeubles et des pavillons, lieux de rencontre entre les habitants, les personnes en difficulté et les enfants des écoles du quartier, d'échange de « trucs » de jardinage, de boutures (la fameuse caseille, arbuste hybride de cassis et de groseillier épineux, de Guy Ladeveze, bénévole actif du jardin solidaire de Clamart), de recettes... et d'informations en tous genres.

Bref, des lieux tout indiqués pour sensibiliser sur les enjeux de la gestion de l'eau, à l'échelle de la ville, du jardin, comme de la maison, et servir de relais aux grands acteurs de l'eau pour la mise en œuvre de la nécessaire préservation de la ressource en eau.

Cette nouvelle activité est soutenue par l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre de son 9^e programme (2007-2012) et de l'objectif d'atteinte du « bon état » de l'eau et des cours d'eau à l'horizon 2015 donné par la Directive cadre européenne sur l'eau.

Lancement des Jardins de l'inf'eau !

- ▶ le samedi 6 octobre 2007, de 10 h 00 à 17 h 00, au Jardin solidaire de Clamart ;
- ▶ le mercredi 10 octobre 2007, de 10 h 00 à 17 h 00, aux Jardins de l'espoir à Meudon-la-Forêt.

Un programme détaillé des manifestations du dernier trimestre 2007 vous sera alors remis.

Adresse des Jardins p.12

Que trouverez-vous aux Jardins de l'inf'eau ?

- ▶ une permanence, assurée par Antoine Blicq, nouvel animateur eau de l'association, ouverte à tous, une fois par mois, les 1^{er} samedis du mois au Jardin solidaire, et les 2^e mercredis du mois aux Jardins de l'espoir, avec des ateliers techniques et ludiques, des démonstrations, des expérimentations, des conseils et de la documentation à consulter ou à emporter sur les qualités et usages de l'eau : comment économiser l'eau au jardin ? Comment récupérer les eaux pluviales ? La documentation restera accessible tous les jours, aux heures d'ouverture habituelle des jardins ;
- ▶ un programme de visites de sites au fil de l'eau : étangs, rigoles, rus et rivières du Val de Seine, aqueducs, écluses, expositions sur l'eau...
- ▶ des temps d'échange autour de l'eau, discussions, contes, participation aux consultations nationales...

Anne-Claire Gadenne

En bref..

7^e repas de quartier aux Jardins de l'espoir, le dimanche 1^{er} juillet, animé par un groupe de musique kabyle.



1^{er} repas de quartier au Jardin solidaire de Clamart, le samedi 23 juin ! Un moment de convivialité et d'échange pour les habitants du quartier, animé par un groupe de musique reggae et un atelier de création de fresque avec l'association Imarge.



Commandez les dépliants

édités par Espaces
à l'association (01 55 64 13 40)
ou téléchargez les
sur son site Internet
www.association-espaces.org

Les jardins solidaires ont ouvert leurs portes aux partenaires et intervenants sociaux, le mardi 8 mai aux Jardins de l'espoir et le vendredi 8 juin au Jardin solidaire. L'occasion de découvrir le travail réalisé par les jardiniers, vivement admirés et encouragés.

Réservez dès maintenant

- ▶ le 15 septembre 2007 pour la balade sur les traces de l'aqueduc de l'Avre à Saint-Cloud ;
- ▶ le 16 septembre 2007 pour la visite découverte du ru de Vaucresson à Marnes-la-Coquette.

Renseignements complets dans l'agenda p.12 et sur le site d'Espaces www.association-espaces.org

Chantiers d'insertion

En bref...

Le Talus de Saint-Cloud Les Milions a ouvert ses portes au public, le samedi 23 juin 2007, à l'occasion du concours des jardins familiaux. Une visite guidée des aménagements réalisés sur le site (deux murets de pierres sèches de soutènement, bac à compost, une seconde mare...) a été animée par l'encadrante, Vanessa Dupont et les salariés en insertion du chantier à cette occasion.



Voir dépliant descriptif du site.

Présence d'une espèce végétale rare, la cardamine impatiente à Issy-les-Moulineaux

Depuis 2001, la cardamine impatiente (*Cardamine impatiens* L.), espèce végétale inscrite à la liste des espèces protégées de la région Ile-de-France, est régulièrement observée sur les berges de la Seine à la perpendiculaire du boulevard Garibaldi. Les éco-cantonniers la protègent avec précaution.



Domaine national de Saint-Cloud Observation d'une espèce végétale protégée au parc de Saint-Cloud : la tulipe sauvage

Au printemps 2007, cinq stations de tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* L.) ont été observées dans le bas parc du Domaine national de Saint-Cloud, en bordure de l'allée du bord de l'eau (allée qui longe la départementale 7). Cette espèce, inscrite à la liste principale des espèces protégées de France, n'avait pas été signalée depuis 1895. Cette redécouverte a été communiquée au Conservatoire national botanique du bassin parisien.

Les stations observées dans le parc de Saint-Cloud comprennent chacune entre 100 et 300 pieds, qui forment des plaques de feuilles dans les intervalles de l'alignement de marronniers. Sur ce type de station, la tulipe fleurit rarement.



La tulipe sauvage

Plante vivace à bulbe entourée de tuniques brunâtres et produisant des caïeux qui multiplient la plante, la tulipe sauvage comprend généralement une paire de feuilles étroite et très allongée, pliée en gouttière (la tulipe horticole est munie de feuilles larges). Sa fleur unique en forme de cloche jaune vif et très odorante, fleurie en avril-mai. La plante qui a jadis occupé le coteau du parc de Saint-Cloud, s'observe historiquement dans les vignes où elle trouve un milieu ensoleillé favorable à sa

floraison. **Si vous avez la chance de voir une de ses rares fleurs jaune, ne la cueillez pas car cette plante est protégée par la loi.**

La tulipe sauvage a régulièrement été observée dans le Domaine de Saint-Cloud au cours du 19^e siècle. D'après Verlot, Guide du botaniste herborisant, elle était abondante dans un chemin à proximité de l'allée de tranche Montagne « un chemin profondément encaissé à proximité de la lanterne », situé sur le coteau et non dans le bas parc (Lire à ce sujet le topoguide édité par Espaces « **Un parcours dans le Parc de Saint-Cloud, de la Seine au plateau** »¹). Cette plante rare en Ile-de-France risque cependant de disparaître aussi vite qu'elle n'est réapparue si l'on ne prend pas de mesures appropriées. Les cinq stations observées se situent en effet au centre des nombreuses manifestations organisées dans le parc de Saint-Cloud chaque été.

Dans un courrier adressé le 27 juillet 2007 à Gilles Bonneville, administrateur du Domaine national de Saint-Cloud, Espaces évoque la possibilité d'installer des enclos autour des stations de tulipe afin de limiter les risques de piétinement, notamment pendant les travaux de réfection de pelouse et les manifestations culturelles.

Bruno Macé

¹ En vente à Espaces, sur son site Internet www.association-espaces.org et dans certaines librairies

Domaine national de Saint-Cloud

Lancement du recrutement pour la 13^e session du chantier à partir du 1^{er} novembre 2007

15 agents d'environnement en espaces boisés vont être recrutés en Contrat d'avenir (CA) ou Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour une durée d'un an. Six postes sont réservés à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, et sept à des bénéficiaires du Rmi. Tous les candidats devront être domiciliés dans les Hauts-de-Seine (92). L'information a été transmise à nos partenaires emploi dès le mois de juillet 2007.

Deux réunions d'information collective se tiendront à Espaces, le 6 septembre pour les bénéficiaires du Rmi et le 13 septembre pour les jeunes. Nous comptons sur vous pour transmettre cette information aux personnes de votre connaissance susceptibles d'être intéressées et de répondre aux critères cités ci-dessus. Les candidatures sont à adresser à Emmanuelle Courbe, chargée de recrutement et d'accompagnement social, au Siège de l'association, 37 route de Vaugirard à Meudon (92190), avant le 30 septembre 2007.

Ghislaine Moulard

Par un courrier du 6 août 2007, suite à l'envoi du rapport d'activité 2006 d'Espaces, Monsieur **André Santini**, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique et Maire d'Issy-les-Moulineaux, a tenu à remercier Espaces au nom de la Ville pour le travail de qualité effectué par les éco-cantonniers, notamment pour « *l'important travail de défrichage effectué (...) dans le terrain des jardins familiaux situés le long du chemin des Vignes (...)* Ce type de partenariat entre la Ville d'Issy-les-Moulineaux et l'association Espaces, permet ainsi l'émergence de projets de qualité valorisant notre environnement ».

Chantiers d'insertion

Berges de Seine Issy-Meudon-Sèvres

Insertion de la passerelle Sèvres/île Seguin sur les berges de Sèvres : une démarche originale d'accompagnement en ingénierie écologique

Dans le cadre de la prestation d'ingénierie écologique fournie par Espaces auprès de la Saem Val de Seine Aménagement (chargée de la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des anciens terrains Renault) depuis plus de deux ans, une démarche originale est engagée depuis début 2007 pour l'accompagnement de l'insertion de la passerelle Sèvres/île Seguin, dont les travaux commenceront début 2008, sur la rive gauche à Sèvres. Le site et le projet sont en effet à la fois exceptionnels et difficiles.

Projet exceptionnel, parce qu'il s'agit de construire une passerelle piétonne qui franchira le bras de Seine d'une seule travée, reliant le « continent » sévrien à l'île Seguin boulonnaise, ses futurs équipements culturels, sa promenade sur berges et ses terrasses végétalisées.

Exceptionnel également, le site : un des plus beaux secteurs de la rive gauche de la Seine entre Paris et Sèvres, traversé par le chemin de halage. Celui-ci est bordé de talus renaturés par Espaces depuis 1995, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Val de Seine, la Ville de Sèvres et Renault Sicofram, et du chemin des mégalithes, œuvre « land art » réalisé par l'artiste Brigitte Sillard et les éco-cantonniers d'Espaces, inauguré le 6 juillet 2000 (*L'écho-cantonnier n°9, septembre 2000*), dont Espaces étudie la « migration » totale ou partielle ; le site se trouve abriter un écosystème spécifique de berge avec une biodiversité très riche, notamment sur la risberme en pied de berge, exemple rare de colonisation végétale spontanée sur le lit du fleuve urbain.



Dessin de la future passerelle qui reliera Sèvres à l'île Seguin

Mais ce site est très étroit, fragile, et le projet doit intégrer de nombreuses contraintes : permettre l'accessibilité de la passerelle aux vélos et personnes à mobilité réduite, ce qui implique l'aménagement d'une longue rampe parallèle au lit du fleuve, à l'emplacement, justement, du chemin de halage, du chemin des mégalithes et de la risberme, le long du talus couvert d'arbustes et d'herbes folles. Des usages et des identités apparemment inconciliables, d'autant que le chantier s'appuiera sur des moyens et engins techniques lourds.

Espaces a alerté l'aménageur sur le risque de dégradation de la qualité paysagère et écologique du site. De nombreuses réunions et visites de terrain communes ont eu lieu, à la recherche de solutions d'accompagnement permettant la préservation du milieu naturel végétal et aquatique et de l'ambiance bucolique de la berge, si prisée des usagers.

Des préconisations techniques ont été faites par Espaces :

► **des mesures de protection**, comme la pose de barrières en ganivelles¹ tout autour des haies arbustives et des arbres à conserver, ainsi que sur des petites zones terrestres et aquatiques de risberme, afin de les protéger totalement du passage des engins et des personnes. Ces zones constitueront ainsi des secteurs de refuge pour la faune et la flore, « réservoirs » de biodiversité pour le futur ;

► **des mesures de compensation**, à envisager avec le maître d'ouvrage puis les maîtres d'œuvre dès maintenant, comme la reconstitution d'un écosystème de berge basse, par génie végétal, en élargissant la zone d'atterrissement spontané, ou risberme², au ras de l'eau jusqu'à englober la culée du mât qui soutend la passerelle, implantée dans le lit du fleuve ; ou encore, à la fin du chantier, des plantations ou semis indigènes pour pallier aux pertes occasionnées malgré tout par le chantier ;

► **l'accompagnement écologique d'Espaces pendant toute la durée des travaux**, notamment à l'occasion des réunions régulières de terrain.

La mise en oeuvre de ces mesures, si elles étaient validées, pourraient être réalisée en partie par les éco-cantonniers d'Espaces : une expé-

rience innovante, riche de perspectives environnementales et sociales !

Anne-Claire Gadenne

¹ Clôture légère, amovible, faite d'échalas de châtaignier reliés par des fils de fer.

² Partie horizontale de la berge basse, au ras de l'eau.

Un jardin public à vocation naturelle sur le chemin des Vignes à Issy-les-Moulineaux

Dans le cadre du projet de la Ville d'Issy-les-Moulineaux de création d'un jardin public à vocation naturelle sur le site des anciens jardins familiaux du chemin des Vignes, Espaces a réalisé plusieurs interventions depuis début 2007, en partenariat avec la Ville engagé depuis 2004 sur ce site (*L'écho-cantonnier n°18, juin 2004*).

Après un important travail de nettoyage réalisé il y a quelques années, un travail complémentaire, nécessaire à la préparation du site pour l'avancement du projet de création du futur jardin, a été effectué par Espaces et la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Ainsi, début 2007, trois équipes d'éco-cantonniers se sont mobilisées avec les équipes du service des espaces verts de la Ville, toute une journée pour remettre le site à niveau : nettoyage, évacuation des déchets, débroussaillage, sélection de la végétation, sécurisation des lieux, clôture du chantier.



Vue d'ensemble du site

Les prochains travaux sont déjà programmés. Ils consisteront à remplacer l'ancienne clôture par une barrière paysagère en bois et planter des essences locales arbustives. A l'issue de ces travaux une première tranche d'aménagement du jardin devrait démarrer cet hiver, à laquelle participera Espaces, en collaboration avec les services de la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Il s'agira notamment de mettre en place le sol (apport de terre), de réaliser les circulations, de concevoir les parcelles, de procéder aux plantations et semis, de réaliser des aménagements paysagers, de créer des milieux naturels et de définir la gestion du site.

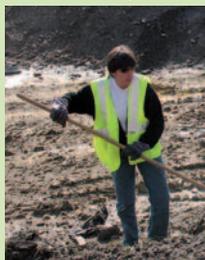
Suite p.8

Chantiers d'insertion

Marie-Hélène Rouballay, éco-cantonnienne du chantier d'insertion Coteaux berges amont et déléguée du personnel

Du travail du bois à l'entretien des espaces verts

Marie-Hélène, 43 ans, est heureuse sur le terrain. Elle aime partager son goût du travail bien fait pour la réfection des barrières en bois le long du chemin de halage et le nettoyage du parcours des coteaux de Bellevue à la colline Rodin avec son équipe d'éco-cantonniers, dont elle est la déléguée sur le chantier. Elle a également été réélue déléguée du personnel lors des élections de juin 2007.



Autodidacte, elle a travaillé dans les secteurs du bâtiment et de la restauration, ainsi que dans un bar-tabac. Elle a aussi installé des panneaux solaires pour les communautés indigènes de Nouvelle-Calédonie. Mais surtout, Marie-Hélène restaure des meubles et apporte sa science du travail du bois à ses collègues, ce qui est bien utile sur les chantiers d'Espaces. Elle a également son BAFA en poche.

Marie-Hélène apprécie beaucoup de travailler en plein air, dans des sites forestiers pour y faire des plantations, sur le talus de Bellevue à Meudon par exemple. Elle aime aussi s'investir dans un projet, comme celui du creusement de la mare pédagogique réalisée dans le cadre du projet de création du Jardin solidaire, pédagogique et scientifique du Lycée de Sèvres, dont l'étude de faisabilité a débuté en mai 2006 (*L'écho-cantonnier n°25, mai 2007*). Et c'est une spécialiste de la microsoudure !

Son CAE signé avec Espaces, lui a non seulement permis de retrouver un emploi à temps partiel, mais également de retrouver un logement. Epanouie à Espaces, lieu de convivialité où elle a trouvé son projet de métier, elle n'a qu'un seul regret, que le personnel administratif, « jeune et sympa », ne vienne pas plus souvent sur les chantiers. Une invitation à venir voir travailler Marie-Hélène et ses collègues en train de restaurer un talus, scier des panneaux, nettoyer un espace naturel... quelque part dans le Val de Seine.

Isabelle Deak-Mikol

Dans le cadre de ce projet, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a sollicité Espaces pour étudier la faisabilité de mettre en place une gestion du site par pâturage extensif avec des moutons. Idée tout à fait originale, à laquelle Espaces travaille afin d'évaluer les conditions de concrétisation d'une telle démarche : évaluation des surfaces de pâture nécessaires et leur qualité fourragère, race et nombre d'animaux, gestion, surveillance et protection du cheptel, etc. Utilisation d'animaux en ville, favorisation de la biodiversité des prairies, préservation de races rustiques, dimension pédagogique et communicante, tels sont les principaux intérêts de cette démarche à dimension développement durable.

Alexandre Wolff

Coteaux berges amont

Quel avenir pour les berges de l'île de Monsieur ?

À la suite des travaux de réalisation du parc nautique de l'île de Monsieur, l'aménagement des berges de Seine a débuté sur l'île. L'équipe d'Espaces y assure depuis 1995 un entretien régulier du site, en partenariat avec la Ville de Sèvres et la Communauté d'agglomération Val de Seine, en concertation avec les bateaux-logements. Depuis juin 2007, Espaces ne peut plus intervenir sur le site en raison des travaux de défrichage et de viabilisation engagés.

Les éco-cantonniers du chantier d'insertion Coteaux berges amont y entretiennent le chemin de halage (ramassage des feuilles, taille de la végétation...) et effectuent un nettoyage hebdomadaire des berges de Seine, en partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine. Ils assurent par ailleurs la gestion paysagère et écologique des berges, en étroite relation avec l'agent de veille écologique, Bruno Macé, qui a réalisé un important travail d'inventaires floristiques depuis de nombreuses années. Plusieurs zones d'espèces à protéger telle que l'Aristolochie ou la Prêle ont été délimitées grâce à ce travail, ce qui permet à l'équipe d'assurer leur gestion au plus près et de sensibiliser les usagers.



Les éco-cantonniers déplacent de la terre pour conserver les graines issues du terrain sur le parc de l'île de Monsieur en cours de création.

Les efforts fournis par les éco-cantonniers pour maintenir la végétation en place sont fortement compromis. De tels sites nécessitent en effet une intervention douce et une grande connaissance du site que seule Espaces possède. L'association souhaite pouvoir participer à l'avancement du projet d'aménagement des berges de l'île de Monsieur, et continuer de valoriser la végétation spontanée des berges.

Marcel Gbeboutin et Natacha Le Map

Disparition du Penseur de la colline Rodin à Meudon

Au cours d'une visite de la colline Rodin, le 7 avril 2007, Yann Fradin et quelques adhérents d'Espaces, constatèrent que le célèbre Penseur, habituellement bien visible sur la tombe d'Auguste Rodin et de son épouse depuis le sentier des Mauduits à Meudon en contrebas immédiat du musée, avait disparu, sans explication visible sur les lieux mêmes.

Une petite enquête permis à Espaces d'apprendre que la statue de bronze se trouvait à Rome, au palais du Quirinal, afin d'y représenter la France à l'occasion du cinquantième anniversaire des traités de Rome. Espaces apprit également, par plusieurs responsables et visiteurs du musée, que le musée Rodin à Paris disposait sûrement d'un autre exemplaire du « Penseur ».



Le penseur avant sa disparition

Considérant que déplacer le Penseur de la tombe d'Auguste Rodin et de son épouse constitue une profanation, Espaces encouragée par des visiteurs, est intervenue auprès du directeur du Musée Rodin de Meudon, afin de connaître les raisons d'un tel choix.

Aussi, en réponse à un courrier d'Hervé Marseille, Maire de Meudon, informé par les soins d'Espaces, le directeur du musée, a annoncé qu'il n'était pas exclu que la statue de bronze soit à nouveau prêtée au cours de la période de fermeture du musée au public. Aucune information n'était mentionnée dans ce courrier, sur la possibilité de prêter un autre « Penseur », ou une autre statue... Tant pis pour les promeneurs du sentier des Mauduits, qui fera bientôt partie du futur parcours des parcs et coteaux du Val de Seine !

Signalons, que le Penseur est revenu début juin sur la tombe d'Auguste Rodin. Mais pour combien de temps ?

René Zammitte

Insertion

10 exemples de sorties emploi

Jean-Pierre, Ibrahima, Moussa, Saïd, Raynaldo, Mongi, Jean-Claude, Jean-Louis, Jean-Philippe et Jean-Baptiste ont quitté Espaces avec un contrat de travail en poche.

Jean-Claude, salarié d'Espaces depuis octobre 2006, a été embauché en avril 2007 par l'entreprise Parcs et Jardins Frasnier à Mitry Compans, comme ouvrier manœuvre, en CDD de 3 mois renouvelable. Il est à ce jour toujours en emploi dans la même entreprise.

Jean-Louis, salarié d'Espaces depuis juillet 2005, a été embauché le 10 avril 2007 par la Communauté d'agglomération Val de Seine, comme adjoint technique en contractuel pouvant déboucher sur un CDI. Malheureusement, Jean-Louis n'a pas poursuivi son contrat, illustrant la grande difficulté d'accès à l'emploi. Espaces est restée en contact avec lui.

Jean-Pierre a été embauché en mai 2007, en CDI, sur un poste de conducteur d'engins auto laveuse par la société Onyx à l'agence de Wissous (91).

Mongi et Raynaldo ont été recrutés, en avril et juin 2007, en qualité de manœuvre, pour un CDD de 3 mois renouvelable à Bio Yvelines Services, entreprise d'insertion de compostage à Versailles.

Ibrahima et Moussa occupent depuis juin 2007, deux postes d'ouvrier de nettoyage, en CDD de 6 mois renouvelable, au sein de l'entreprise d'insertion DPS à Gennevilliers.

Saïd a été recruté comme cantonnier par la société Sepur d'entretien de la voirie en juin 2007, sur un contrat de 6 mois.

Jean-Baptiste a été recruté comme jardinier en CDI, en juillet 2007, par l'entreprise d'espaces verts Sofraeve à Arcueil (94), après un court séjour de deux mois à Espaces.

Jean-Philippe occupe un poste d'agent de sécurité, dans une société située sur les Champs-Élysées depuis juin 2007.

Toute l'équipe d'Espaces leur souhaite une bonne continuation.

Les CA et CAE subissent à nouveau une réduction

Suite à la circulaire du Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle du 6 juillet 2007, le nombre d'entrées en contrats aidés est réduit nationalement de près d'un tiers, ramenées de 185 000 à 130 000 entre le premier et le second semestre.

Nous espérons vivement que les candidats à Espaces n'en pâtiront pas, l'emploi d'insertion étant pour la plupart d'entre eux la seule voie d'accès à l'emploi pérenne, au logement et à la resocialisation.

Commandez les dépliants
édités par Espaces
à l'association (01 55 64 13 40)
ou téléchargez les
sur son site Internet
www.association-espaces.org

Le dépliant emploi sur les chantiers d'insertion



Le premier dépliant **Emploi** de l'association qui détaille les possibilités offertes par Espaces en terme d'**insertion, de formation et de suivi socio-professionnel**

ESPACES EMPLOI

- Régulièrement, des éco-cantonniers et des agents d'environnement en espaces naturels, hommes et femmes, dans le cadre des différents chantiers d'insertion d'entretien des espaces naturels du Val de Seine. Personnes éligibles au contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et contrat d'avenir (CA) des Hauts-de-Seine et de Paris (16^e, 15^e et 14^e), notamment allocataires du Rmi et Travailleurs handicapés.

Prendre contact avec Catherine Signoret, directrice administrative et sociale

- Des encadrants techniques de chantier d'insertion en écologie urbaine.

Envoyer CV et lettre de motivation au Directeur général de l'association.

Espaces a édité un dépliant «Chantiers d'insertion d'espaces verts et d'espaces naturels en Val de Seine».

Si vous avez des offres d'emploi à nous faire parvenir ou des contacts

à nous proposer, n'hésitez pas à nous les envoyer :

Catherine Signoret, directrice administrative et sociale

Mél : insertion.emploi@association-espaces.org

Tél. : 01 55 64 13 40

Parcours de Jacques¹

Jacques a 52 ans. Arrivé à Paris avec sa mère à l'âge de 5 ans, il vécut en pensionnat plusieurs années.

A partir de 1971, Jacques enchaîne les petits boulots en Ile-de-France comme pâtissier, gardien de nuit, coursier en mobylette, agent d'entretien dans une école spécialisée. Puis en 1996, il travaille dans le bâtiment et les sociétés de déménagement. Son travail précaire ne lui permet plus de payer les loyers de sa chambre d'hôtel et il se retrouve à la rue à partir de 2004.

En 1986, il perd son portefeuille avec toutes ses pièces administratives. Il ne les fera jamais refaire jusqu'en 2006. Ainsi, pendant toutes ces années, il a travaillé sans être déclaré, sans carte d'identité, sans CMU et sans carte vitale. Il tente alors de refaire ces papiers, sans succès, par manque de justificatifs (notamment une quittance de loyer).

A partir de 2003, Jacques a des problèmes d'anxiété et ne peut plus travailler. Sa situation de santé s'aggrave. Il est hospitalisé suite à un accident cardio-vasculaire en 2005. L'hôpital lui réclamera régulièrement les frais de soins de 17 000 € et engagera une procédure de recouvrement par le trésor public à son encontre.

Jacques est orienté, au lendemain de son hospitalisation, vers l'association RSA 92, à Fontenay-aux-roses, qui l'a aidé dans ses démarches administratives. Sa situation est aujourd'hui régularisée.

En septembre 2006, Jacques entre à Espaces en chantier d'insertion. Il est admis à cette même période dans un hôtel social à Levallois-Perret après un parcours dans des centres d'hébergement d'urgence.

Depuis son embauche à Espaces, Jacques a reçu une annulation totale de sa dette de 17 000 € par le trésor public, l'hôpital reconnaissant avoir réclamé à tort le paiement de cette somme. Sa situation au niveau de l'hébergement s'est stabilisée, il vient d'obtenir la reconnaissance de travailleur handicapé. Il va pouvoir commencer à construire un projet pour la suite de son parcours.

**Maki Houmed-Gaba
et Emmanuelle Courbe**

¹ Le prénom a été changé

Environnement

Ensemble pour la biodiversité : vers une prise de conscience enfin efficace ?

Assises du 15 décembre 2006 - Sénat

**C'est l'Homme qui est menacé
Les grands arbres des forêts primaires
ont déjà disparu ;
L'orang-outan, a quasiment disparu ;
Le gorille est en voie de disparition...**

Le discours politique ne devrait plus avoir cours. La 6e crise d'extinction de la biodiversité a commencé. La planète pourrait n'être plus viable dès 2040 – dans 35 ans – pour les 8 milliards d'habitants humains qu'elle portera à ce moment-là.

Tel est le message qu'ont voulu proclamer les participants aux assises « Ensemble pour la biodiversité » réunies le 15 novembre 2006 au Sénat. **Associatifs, élus, scientifiques, près de 500 personnes étaient là** pour prendre conscience et pour dramatiser, certes, mais aussi pour évoquer les démarches déjà entreprises. Isabelle Lesens, secrétaire générale et Marc Mayot, responsable de chantier, y représentaient Espaces.

L'action du Conservatoire du littoral ou les opérations de sauvegarde des milieux en baie de Somme est par exemple à opposer au « bétonnage » d'autres côtes françaises.

L'exemple de la montagne est parlant : ne voir que sa rentabilité à court terme, avec les équipements pour les sports d'hiver, se fait au détriment de sa formidable biodiversité, richesse du long terme.

Autre exemple, celui de la Politique agricole commune (PAC), dont le mode de financement pousse à la mono-activité extensive, et donc à la destruction de la biodiversité. Pour la freiner, la région picarde favorise les corridors, grâce aux chemins ruraux délaissés, et prévoit des bandes enherbées de 8 mètres tout le long des champs. Elle mène une pédagogie de l'environnement avec les agriculteurs grâce aux mesures agri environnementales (Mae). L'agriculture biologique commence à y être restaurée.

La gestion de l'eau, autre question majeure. Les petites mares de prairies sont des ressources en eau qui servent aussi d'abreuvoir pour le bétail. Elles sont une participation concrète à la biodiversité. Mais la pollution de l'eau par les nitrates et métaux lourds, ou le terrible constat que plus d'un milliard 300 millions de personnes ne bénéficient pas de l'eau potable (1^{ère} cause de mortalité infantile) ne relèvent plus de la même échelle... La loi sur les poissons migrateurs de 2002 se révèle inapplicable à cause des obstacles pour le passage des poissons, barrages dans les rivières...

Un film réalisé pour ces assises a retracé les principales réussites et difficultés rencontrées par les ministres de l'environnement et de l'écologie successifs.

Michel Barnier cite la convention Cites, la création de zones humides, le développement des parcs naturels régionaux, le traitement des sites pollués, l'augmentation (+25 %) du budget du conservatoire du littoral, la mise en place du principe de précaution et l'instauration des commissions du débat public.

Corinne Lepage évoque les réserves naturelles, multipliées par deux et tout particulièrement la nouvelle réserve de Guyane, où se trouvent les dernières forêts primaires. Elle a aussi impulsé la création de deux parcs naturels, la politique de gestion du loup et la réimplantation de deux ours, et, peut être le plus important pour elle, un moratoire pour les organismes génétiquement modifiés. Mais elle rappelle aussi la difficile mise en œuvre de **Natura 2000 (procédure issue d'une directive européenne qui consiste à protéger des territoires sensibles en associant les populations)**, dont les objectifs de 2% puis de 2,8%, sur 8% du territoire, n'ont même pas été atteints.

Dominique Voynet, sur cette question, a pu dresser une liste des sites concernés, mettre en place des méthodologies, et mener des débats avec les chasseurs et les usagers. Un jour sans chasse a été obtenu le mercredi, même s'il a été ensuite remis en cause par ses successeurs. La mise en œuvre du parc d'Iroise a pu commencer. Enfin, elle cite l'émergence d'un « pouvoir citoyen » grâce à la communication sur la biodiversité. Une mesure symbolique enfin pour Dominique Voynet a été de rendre l'ortolan non chassable.

Yves Cochet a fait appliquer la directive Natura 2000 sur l'ensemble du territoire.

La fouine, la martre et la belette deviennent des animaux non nuisibles (mesure hélas reconsidérée par la suite). Il souligne aussi les problèmes liés à la bio piraterie des forêts primaires en Guyane, pour laquelle un grand plan est prévu, dossier important repris par les ministres successifs.

Serge Lepeltier, enfin, a poursuivi les politiques de grands parcs et a augmenté les taxes écologiques pour les agriculteurs.

Les missions de l'Etat en matière environnementale sont importantes, dans le domaine législatif bien sûr, mais aussi dans celui de la négociation internationale. Ambiguïté là encore, les contraintes imposées sur le plan de l'environnement peuvent jouer sur les règles de la compétitivité internationale. Le développement de l'agriculture biologique est à la traîne en France. Nous sommes à la limite du scandale, ont dit les intervenants, tant les financements sont insuffisants et décourageants.

Le rôle central du monde associatif a lui aussi été souligné. C'est une grande originalité de la France avec la loi de 1901 qui permet de mener effectivement des actions. Le travail pédagogique des associations est essentiel, même s'il peine à convaincre et former les élus à l'approche des réalités.

Il est ainsi apparu qu'au-delà des règles et des lois, au-delà des bonnes volontés nombreuses et diverses, ce sont les circuits et problématiques financières qui sont à revoir. C'est le sens de la Déclaration de clôture « Ensemble pour la biodiversité » qui indique qu'après Rio (1992) ou Johannesburg (2002), il n'est plus possible de dire « je ne savais pas ». La déclaration préconise de changer l'échelle de l'action.

Il faut désormais :

- ▶ définir une politique du long terme et non plus du coup par coup,
- ▶ prendre en compte la biodiversité dans toutes les politiques et partout.

Concrètement, cela signifie que l'Etat doit renforcer son rôle d'impulsion et de garant. La stratégie nationale engagera tous les ministères et sera soumise au Parlement. La mise en place de l'action devra mobiliser les collectivités territoriales avec des responsabilités pleines et entières, et les associations de protection de la nature.

Pour ce faire, un comité pour la biodiversité et le patrimoine naturel est créé, assis sur la « nouvelle gouvernance » associant élus locaux et associations.

Il se donne pour objectifs d'initier les outils de planification, d'intervenir sur les politiques européennes, d'organiser des rencontres thématiques. Il définira des objectifs à long terme et les moyens, notamment financiers et fiscaux, de les atteindre.

Vite !

Marc Mayot

Espaces participe depuis sa création à cette démarche de protection de la biodiversité par les techniques écologiques de gestion différenciée des espaces naturels urbains, la non utilisation de pesticides ou engrais de synthèse, la création dès 1997 d'un poste d'agent de veille écologique au sein de l'équipe permanente, la réalisation d'inventaires naturalistes...

Espaces a participé à la rédaction et a signé la charte régionale de la biodiversité en Ile-de-France (www.paris.fr) et participe en 2007 à l'élaboration du Plan départemental de biodiversité des Hauts-de-Seine (voir p. 11).

Environnement

Comment protéger la biodiversité dans le Val de Seine ?

Espaces participe à la concertation engagée par le Conseil général des Hauts-de-Seine pour l'élaboration d'une stratégie en faveur de la biodiversité sur notre territoire.

Des permanents et des adhérents d'Espaces, tous particulièrement mobilisés sur ce sujet, ont participé aux différentes réunions et ateliers de travail. Une première synthèse de la concertation a eu lieu le 21 juin 2007 à l'Hôtel du Département, avec les interventions d'éminents experts ainsi que d'acteurs engagés, dont Yann Fradin, directeur général d'Espaces, qui sera à l'automne le rapporteur « biodiversité » du C2D des Hauts-de-Seine¹.

En plus de la participation de plusieurs de ses membres à l'ensemble de la concertation, Espaces y a contribué par la rédaction de deux avis intermédiaires et prépare une contribution générale concernant les soixante propositions d'action présentées par le Conseil général des Hauts-de-Seine, le 21 juin dernier : **si vous le souhaitez, n'hésitez pas à apporter vous aussi, votre point de vue, votre expérience, par notre intermédiaire**².

Pourquoi protéger la biodiversité ?

Parce que de la biodiversité dépend la vie : l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons, l'énergie que nous consommons, notre santé, nos matériaux, etc. Et parce que la biodiversité connaît aujourd'hui une crise sans précédent, avec la perte très rapide et irréversible de très nombreuses espèces, due à l'impact d'une seule espèce vivante, l'Homme.

La mobilisation d'Espaces.

Cela fait maintenant treize ans que les écocantonniers d'Espaces retrouvent un métier. Ils taillent, fauchent, nettoient, contiennent, plantent, réparent, etc., le tout à bon escient, chevilles ouvrières de la biodiversité. Sous leurs mains, les anciennes friches industrielles, les berges de Seine, les coteaux boisés, les rigoles et les étangs des rus du Val de Seine, les talus ferroviaires retrouvent progressivement une nature multicolore et vibrante à la belle saison, diverse, riche en espèces, accueillant et favorisant le bon fonctionnement spontané des écosystèmes. Alors, oui, contribuer plus fortement à la protection de la biodiversité, ça nous mobilise forcément.



Aménagements de cheminement sur le talus de Bellevue à Meudon par l'équipe Coteaux berges amont

De l'espace naturel à l'espace « de nature ».

La biodiversité se niche aussi, on le sait maintenant, dans tous ces espaces de nature, qu'on ne peut pourtant qualifier de naturels, que sont les délaissés et talus de voirie, de chemins de fer, les toitures terrasses végétalisées, les friches, les lisières des bois urbains, les anfractuosités dans les vieux murs, les plate-bande oubliées, les petites mares, les anciens perrés de berge colonisés par la végétation...au moins autant et souvent plus que dans les parcs, les champs et les forêts.

Les 60 actions proposées : plein de bonnes idées !

Les actions et propositions élaborées dans

le cadre de la concertation balayent l'ensemble des idées émises et retenues par les participants, associations, élus, services, gestionnaires de sites... Espaces a insisté sur l'importance du choix du type d'entretien des zones humides urbaines (mares, étangs, rigoles, berges de Seine), sur la nécessité de généraliser la mise en place de petites zones de protection naturelles, notamment en phase chantier des projets d'aménagement, de veiller à la protection des sols indispensables à toute vie... L'association a également souhaité que des partenariats entre riverains, associations, scientifiques et collectivités voient le jour, tant pour mettre en commun la connaissance de la biodiversité (inventaires, observations), indispensable, que pour initier des actions simples d'entretien local des petits espaces de nature délaissés, et la préservation de leurs milieux et des ressources naturelles.

Des idées au terrain, il n'y a qu'un pas...

A l'heure où les friches renaturées par Espaces depuis plus de dix ans entrent en phase d'aménagement, où les berges, notamment sur la rive gauche entre Sèvres et Issy-les-Moulineaux, vont bientôt connaître une restructuration profonde, verra-t-on la protection de la biodiversité à l'œuvre ? Différents événements récents entament un peu notre confiance... Espérons toutefois qu'il ne s'agisse que de faux pas et que la biodiversité des berges végétales et des prairies fleuries supplantera la stérilité des parkings et des berges en béton, pour le plus grand bien de tous, aujourd'hui et demain.

Anne-Claire Gadenne

¹ Conseil de développement durable des Hauts-de-Seine dont Espaces est un des 48 membres.

² Dossier et explications à votre disposition à Espaces (01 55 64 13 40) et sur <http://environnement-transport.hauts-de-seine.net/>

Devenez adhérent et soutenez l'action solidaire d'Espaces en étant acteur de votre territoire.

En adhérant, soutenez l'action de l'association et renforcez son audience auprès des pouvoirs publics.

NOM ----- Prénom -----
 Adresse -----
 Code postal ----- Ville -----
 Tél. : ----- Mèl : -----

Je désire soutenir l'association Espaces

Je désire adhérer et verse la somme de **► 8 €**

Cotisation de soutien et don à partir de 16 €

Je verse la somme de **► 16 € ► 30 € ► 50 € ► 100 € ou plus**, une attestation permettant une déduction fiscale à hauteur de 66% du don sera envoyée en début d'année à chaque adhérent-donateur. Ces dons permettent de développer l'action sociale d'Espaces auprès des salariés en insertion dont il sera régulièrement rendu compte.

Signature

A retourner à Association Espaces, Service adhésion, 37 route de Vaugirard, 92190 Meudon

Bois de chauffage à vendre toute l'année, au bénéfice d'une association d'insertion

Uniquement sur rendez-vous :

par téléphone de 9 h à 17 h 30 au 01 41 14 53 00 ;
 06 86 65 98 90 (**excepté samedi et dimanche**)

Prix du bois coupé par stère (1m3 d'encombrement),

► en 30 cm : 55 € le stère

► en 50cm : 45 € le stère

Bois à retirer sur place du lundi au jeudi, de 8h à 17h
 Au 8 rue Yves Cariou, Marnes-la-Coquette, Porte du Combat.

Vente les samedis **de 8 h à 11 h 30**

Les 20 octobre, 10 novembre, 15 décembre 2007,

Le 12 janvier 2008.

Aucune livraison possible mais aide pour le chargement

Règlement par chèque uniquement,
 à l'ordre de l'association Espaces

Offre réservée aux adhérents de l'association Espaces

(adhésion annuelle de 8 € qui peut être réglée lors du premier achat)

Agenda

SEPTEMBRE

Samedi 8 et dimanche 9

"Forum des associations" à Sèvres, 10 h - 19 h le samedi, 11 h - 18 h le dimanche. Au Sel, 47 grande rue à Sèvres, bus 171 ou 420, arrêt Mairie de Sèvres.

Samedi 8 et dimanche 9

"Forum des associations" à Boulogne-Billancourt, 8 h - 18 h le samedi, 14 h - 19 h le dimanche. A l'Hôtel de Ville, 26 av André Morizet, métro Marcel Sembat (ligne 9).

Samedi 8

"Forum des associations" à Clamart de 10 h à 18 h. Au parc Maison Blanche.

Samedi 8

"Forum des associations" à Ville d'Avray de 14 h à 16 h. Sur la place du marché, bus 26 arrêt Eglise de Ville d'Avray.

Samedi 8

"Forum des associations" à Saint-Cloud de 14 h à 17 h. Dans le grand salon de l'hippodrome de Saint-Cloud.

Mardi 11

Inauguration des locaux rénovés du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud et présentation du projet de chantier d'insertion des rigoles et étangs de Ville d'Avray. Au Domaine national de Saint-Cloud, de 9 h 30 à 12 h 30 (voir p.4).

Samedi 15

24^e édition des "Journées du patrimoine" sur le thème des métiers du patrimoine.

► Visite à 10 h du parcours des coteaux et des parcs à Meudon, rendez-vous rue Basse de la Terrasse sous le tunnel à Meudon ; bus 169 arrêt 11 Novembre.

► Visite à 14 h des berges de Seine de Sèvres à Issy-les-Moulineaux, rendez-vous à l'arrêt du T2 Musée de Sèvres.

► Visite à 15 h à la découverte de l'aqueduc de l'Avre à Saint-Cloud, rendez-vous à l'arrêt du T2 Les Milons.

Dimanche 16

"Randonnée du ru de Vauresson", à Marnes-la-Coquette, à 14 h 30 devant la parking du stade de la Marche à Marnes-la-Coquette, 1 bis boulevard de la République. (voir p 5).

Samedi 22 et Dimanche 23

"Cultivez l'art du jardin" à Meudon de 11 h à 19 h, dans les jardins de la Maison Armande Béjart, 11 rue des Pierres.

Samedi 29

Opération **"Nettoyons la nature"** au Domaine national de Saint-Cloud de 14 h à 17 h 30.

► **de 14 h à 14 h 30** : accueil des participants aux portes du Domaine national de Saint-Cloud et distribution de gants, sacs poubelle et T-shirt.

A Saint-Cloud : serre de Valois (accès Grille d'Honneur) ;

A Sèvres : Grille du Mail, n°12 grande rue à Sèvres ;

A Ville-d'Avray : Rond de Chasse (accès Grille de Ville-d'Avray et Porte des Vignes) ;

A Garches : entrée de la Porte verte, parking de la Ferme du Piqueur (à 200 m de la gare SNCF de Garches) ;

A Marnes-la-Coquette : Porte blanche.

► **A 14 h 30**, ramassage des papiers et autres déchets dans les parties boisées du parc de Saint-Cloud, avec l'aide de chevaux de trait.

► **A 17 h**, rassemblement des participants à la serre de Valois pour un goûter.

Prévoir une bonne paire de chaussures ou des bottes.

OCTOBRE

Mercredi 3

"Mois des visites en entreprise", visite sur les berges de Seine de Sèvres à Issy-les-Moulineaux, rendez-vous à 14 h sur le quai du T2 arrêt Musée de Sèvres.

Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4

« **Journées de l'économie et de l'emploi** » à Suresnes de 14 h à 19 h. La Mission locale Rives de Seine antenne de Suresnes organise le 3 une journée spécialement dédiée aux jeunes, Espaces y tiendra un stand. Au 13 - 15 rue Ledru Rollin à Suresnes.

Samedi 6

Lancement des Jardins de l'In''eau de 10 h à 17 h au Jardin solidaire de Clamart, (voir p.5).

Lundi 8

"Mois des visites en entreprise", visite sur le parcours des coteaux et des parcs à Meudon, rendez-vous à 9 h au 37 route de Vaugirard à Meudon, accès par le T2 arrêt Meudon-sur-Seine.

Mercredi 10

Lancement des Jardins de l'In''eau de 10 h à 17 h aux Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt, (voir p.5).

Mardi 16

Réunion pour les adhérents au sujet de la consultation sur l'avant-projet de schéma des parcours buissonniers. A 18 h au local technique la Scala, 265 bis quai de Stalingrad à Issy-les-Moulineaux.

NOVEMBRE

Du 27 au 30

Salon des solutions d'avenir au service des enjeux environnementaux et économiques, Paris Nord Villepinte.

Pour plus de renseignement, contactez Claire Dubos, chargée de communication et de la vie associative ; Tél. : 01 55 64 13 40 ou webmaster @association-espaces.org et retrouvez en ligne l'agenda d'Espaces www.association-espaces.org

**Rendez-vous sur le site :
vous y trouverez
toutes les informations
sur nos manifestations !**

www.association-espaces.org

Les informations

sur les chantiers d'insertion

L'adresse des chantiers d'insertion

Les offres d'emploi

Les dépliants édités par l'association

Les anciens numéros de L'écho-cantonnier

La vie associative

L'écho
CANTONNIER

Directeur de publication Yann Fradin, **responsable de la rédaction** Mathilde Bérody, **secrétaire de rédaction et maquettiste** Claire Dubos.

Ont participé à la rédaction de ce numéro Mathilde Bérody, Emmanuelle Courbe, Isabelle Deak-Mikol, Claire Dubos, Anne-Claire Gadenne, Marcel Gbéboutin, Maki Houmed-Gaba, Clotilde Hubert, Yann Fradin, Natacha Le Map, Bruno Macé, Marc Mayot, Ghislaine Moulard, Catherine Signoret, Alexandre Wolff, René Zammite. Impression Le Façonnage Technique, Montreuil

ADRESSES

► Les Jardins de l'espoir

Derrière la Maison de l'emploi, 5 rue Georges Milland, Meudon-la-Forêt. Pour prendre rendez-vous : **06 75 66 95 83**.

• Accès en bus : n° 289 et 390, arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt; 389, arrêt Centre administratif; 189, 290, 295, arrêt Georges Pompidou; 179, arrêt Aéro-drome Morane + 10 mn à pied.

• Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h15-12h15; 13h15-17h15.

► Le Jardin solidaire de Clamart

9 rue Danton à Clamart. Pour prendre rendez-vous : **06 84 79 80 17**.

• Accès en bus : n° 289, 395, arrêt Normandie; 290, 295, 395, arrêt Pavé Blanc; 189, 289, 290, 390, 395, arrêt Georges Pompidou; 390, arrêt Ambroise Paré.

• Horaires d'ouverture : d'avril à septembre, du mardi au samedi; d'octobre à mars, du lundi au vendredi. 8 h-12 h; 13 h-17 h.

ESPACES

37 route de Vaugirard
92190 Meudon
Tél. : 01 55 64 13 40
Fax : 01 55 64 13 49
espaces@association-espaces.org
www.association-espaces.org
ISSN 1638-3451